

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES – BRABANT WALLON

P.V. administratif n° 1 - Séance du 13/9/2016

MM Monsieur (Président), Robas (Vice-président), De Leener (Secrétaire), Mlle Colmant (Trésorière), MM Beckers, Dekoninck, Gilles, Lambert, Mme Roisin, Mr Squiflet

1. Correspondance in

- Demande d'attestation pour mutation administrative :
 - 0130 Castors Braine (1375 Janssens)
 - 0252 Berchem (1795 Kara)
 - 0550 RBC Wanze (2646 Krala)
 - 0836 St Augustin (0130 Smets)
 - 0847 UJ Koekelberg (2204 Marques)
 - 1423 Royal 4 (2352 Mbayo)
 - 1423 Royal 4 (2352 Heath)
 - 1845 BC Mons Capitale (0130 Michaud)
 - 2316 Avenir Evere (2344 Jadoul)
 - 2352 Ecole Européenne (2303 Boulanis)

- Demande d'attestation pour modification PC 53 :
 - 0242 BCS Uccle (Robberchts)

2. Correspondance out

- Délivrance d'attestation pour mutation administrative – voir point 1
- Délivrance d'attestation pour modification PC 53 – voir point 1
- Dimanche sans voiture le 18/9/2016, à Bruxelles
 - Mail aux cercles Royal 4, United et Elite étant donné que des rencontres sont encore programmées à cette date
- Application PC 48 :
 - Rappel de cartes non transmises :
0242 BCS Uccle
2646 ABC
1795 RPC Anderlecht

3. Championnat

- Forfait plus de 72h à l'avance
 - HU16B0204 Rebond Ottignies – Anciens 13 20 – 0
- Forfait moins de 72h à l'avance
 - HU18B1504 Eveil – St Augustin 20 – 0
 - HU14B1803 Tubize-Rebecq – RPC Anderlecht 20 – 0
 - T1DU141401 Nivelles – Canter 20 - 0
- Forfait général
 - 0836 St Augustin en HU16A
 - 0970 Waterloo en HU16A
 - 2640 Friendly Bulls en U21
- Equipe sous statut « spéciale »
 - 0697 Eveil Auderghem en DS2B
 - Erreur dans le PV n° 3, il faut lire Dylois Wavre en HS3A

4. Coupe

- Pour les ½ finales et les finales, c'est le club organisateur qui devra effectuer la table de marque.
- Les ½ finales de coupe jeunes auront lieu au Poséidon, les 17, 18 et 19/3/2017

5. Arbitrage

- Vérification auprès de l'AWBB concernant la suspension d'un joueur de La Cordiale. Le joueur a pu fournir la preuve de paiement, le score de la rencontre reste acquis.

6. Commission Technique des Jeunes

- Cette saison, ce sont les garçons nés en 2003 et les filles nées en 2004 qui sont concernés par les sélections provinciales
Les staffs travailleront uniquement avec l'année concernée
Nous avons décidé avec les staffs d'agir en deux phases
La première, une phase de scouting afin de nouer contact avec les clubs et joueurs pouvant rejoindre la sélection
La deuxième sera les entraînements pour être prêt pour l'unique JRJ de la saison, le 19 mars 2017
Les garçons commenceront les entraînements fin octobre, début novembre alors que les filles commenceront en janvier
A ce propos, nous lançons un appel aux clubs disposant d'heures de salle à mettre à la disposition des staffs, le week-end idéalement
Le staff des garçons est sous la responsabilité de Laurent Monier, le staff des filles est quant à lui, dirigé par Patrick Muylaert
Nous en profitons pour rappeler que la sélection provinciale n'est pas un moyen de recruter des joueurs mais bien de les mettre en avant afin qu'ils puissent au mieux évoluer vers la sélection régionale et ensuite nationale
Pensez donc à pousser vos joueurs et joueuses à nous rejoindre. Un planning d'entraînement sera prochainement communiqué pour les garçons et pour les filles
Pour tout contact et information au sujet des sélections, merci de contacter Jérémy Deconinck : dekoninck.jeremy@hotmail.com

7. Trésorerie

- Amendes : PC 16 : absence licence, carte d'identité, visite médicale – PC 33 : licence technique – PC 48 : carte rentrée hors délai ou incomplète – PC 66 : résultats communiqués tardivement

Journée du 4/9/2016

Journée	Club	n° de rencontre	Article
1	130	HS2A1505	48
1	697	HU18B0105	33
1	836	HU16A0106	33
1	1331	HU16A0106	33
1	1542	HS3D0305+HU14B0102	33
1	2518	HS2A0302+HU14B0102	33
1	2518	HS2A0302+HU16B0302+HU14B0102	66
1	2631	HS3D0305+HU14B0102	33

8. Mini basket

- Invitation à la réunion Mini Basket du 23 septembre, le Président du CP étant pris dans une autre activité basket ne pourra être présent, mais la province sera représentée par Mme Céline Colmant

9. Actualité de la province

- Demande du Lothier pour pouvoir aligner un joueur U14 (Storms Antoine), en U12 – le CP marque son accord mais cette équipe évoluera hors championnat et le Lothier devra prévenir ses adversaires
- Demande de Jodoigne pour pouvoir aligner une joueuse DU14 (Barette Marine), en U14 – le CP marque son accord mais cette équipe évoluera hors championnat et Jodoigne devra prévenir ses adversaires
- Demande d'Orp Jauche pour pouvoir aligner un joueur U10 (Libert Mathéo), en U8 – le CP marque son accord mais cette équipe évoluera hors championnat et Orp Jauche devra prévenir ses adversaires

RAPPEL DE CERTAINS POINTS EVOQUES LORS DES REUNIONS DES SECRETAIRES :

- transmission des cartes d'arbitrage : les cartes doivent être transmises
 - dans les 48h après la rencontre à l'adresse mail du CP, à savoir basket.cpbbw@gmail.com,
 - sous format PDF
 - et comme référence uniquement le numéro du match
- toute demande de modification doit être introduite par le club qui la sollicite et non d'office par le cercle visité

D'autre part, le Secrétaire rappelle qu'il ne faut pas lui envoyer de recommandé à son domicile

Prochaines réunions : administratif le 20/9/2016, comité le 27/9/2016

O. MONSIEUR – A. DE LEENER